

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Cinquantième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 15 – 19 mars 2004

Interprétation et application de la Convention

PROJET SUR LES LEGISLATIONS NATIONALES

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.

Tableau sur l'état des législations

2. En réaction à une suggestion faite à la 49^e session du Comité permanent (Genève, avril 2003), le Secrétariat a préparé un tableau montrant l'état de la législation de Parties et de territoires dépendants (voir l'annexe).
3. Les Parties sont invitées à indiquer au Secrétariat si elles estiment qu'il y a des inexactitudes ou des omissions.

Parties ayant une date butoir fixée au 31 mars 2003

4. Le Secrétariat est heureux de signaler au Comité permanent que la législation de la Fédération de Russie et celle de la Roumanie remplissent les conditions requises pour être classées dans la catégorie 1 du projet sur les législations nationales.
5. L'Afrique du Sud, le Cameroun, la République dominicaine, le Mozambique et le Panama n'ont pas encore adopté de législation adéquate pour appliquer la Convention mais l'Afrique du Sud et le Cameroun ont communiqué des informations sur les progrès accomplis.

Parties ayant une date butoir fixée au 31 décembre 2003

6. Suivant les instructions du Comité permanent, le Secrétariat a envoyé un avertissement formel à un certain nombre de Parties, leur rappelant qu'elles ne respectaient pas la décision 12.83. Le courrier incluait un exemple de plan de législation CITES et a été envoyé le 9 juillet 2003 directement aux organes de gestion avec copie aux missions permanentes et aux représentants régionaux au Comité permanent. Le Secrétariat a informé les Parties concernées que si elles n'avaient pas adopté de législation adéquate au 31 décembre 2003, « le Comité permanent recommanderait des restrictions aux transactions commerciales à sa première session après cette date à moins que la Partie n'ait justifié son manque de progrès adéquats ».
7. Comme indiqué en annexe, de nombreuses Parties ont progressé de manière adéquate dans le processus législatif (elles ont, par exemple, soumis un plan de législation CITES, élaboré un projet de législation, soumis un projet de législation au service juridique du gouvernement, soumis un projet de législation au parlement, adopté une législation). Toutefois, un certain nombre de Parties ont indiqué qu'elles avaient besoin de temps pour compléter le processus législatif et ont demandé le report de la date butoir à laquelle elles doivent avoir adopté une législation adéquate.

8. Les Parties suivantes ont communiqué avec le Secrétariat mais ne disposent pas encore d'une législation adéquate et n'ont pas encore soumis de plan de législation CITES: Belize, Bolivie, Comores, Djibouti, Erythrée, Grenade, Kazakhstan, Maurice, Maroc, Philippines, Rwanda, Seychelles et Sierra Leone.
9. Les Parties suivantes n'ont pas encore communiqué au Secrétariat, en application de la décision 12.83, des informations indiquant des progrès adéquats dans le processus législatif ni justifié ce manque de progrès: Afghanistan, Algérie, Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Malawi, Pakistan et Tchad.

Parties et territoires dépendants ayant une date butoir fixée au 30 juin 2004

10. Suivant les instructions du Comité permanent, le Secrétariat a envoyé un avertissement formel à un certain nombre de Parties, leur rappelant qu'elles ne respectaient pas la décision 12.80. Le courrier incluait un exemple de plan de législation CITES et a été envoyé le 9 juillet 2003 directement aux organes de gestion avec copie aux missions permanentes et aux représentants régionaux au Comité permanent. Le Secrétariat a informé les Parties concernées que si elles n'avaient pas rempli leurs obligations découlant de la décision 12.80, « le Comité permanent prendrait, à sa 50^e session, d'autres mesures pouvant inclure des restrictions aux transactions commerciales portant sur des spécimens d'espèces CITES ».
11. Comme indiqué en annexe, plusieurs Parties et territoires dépendants ont progressé dans le processus législatif.
12. La Dominique a communiqué avec le Secrétariat mais ne dispose pas encore d'une législation adéquate mais n'a pas encore soumis de plan de législation CITES. L'Arabie saoudite, la Mauritanie, l'Ouzbékistan et la Somalie n'ont pas fourni d'informations.

Parties et territoires dépendants sans date butoir

13. Dans les rapports précédents, la législation du Nigéria a été classée par erreur dans la catégorie 1 alors qu'elle aurait dû être placée dans la catégorie 2. Cette erreur a été rectifiée dans le tableau en annexe. Le Nigéria a élaboré un plan de législation CITES qui prévoit la révision du projet de législation élaboré en 2002 et son adoption d'ici 2005.
14. La législation du Paraguay a été classée dans la catégorie 1 suite à l'analyse originale de sa législation. Durant la mission de vérification entreprise au Paraguay en 2003, le Secrétariat a appris que des parties importantes de la législation du pays concernant la CITES avaient été abrogées, de sorte que la législation ne permet plus l'application adéquate de la Convention. La législation a donc été placée dans la catégorie 2. L'adoption d'une législation adéquate est l'un des principaux points du plan d'action agréé par le Paraguay et le Secrétariat en octobre 2003.
15. Il n'a pas encore été fixé de date butoir pour adopter une législation adéquate, aux nouvelles Parties à la Convention et à un certain nombre de territoires dépendants dont la législation est actuellement réunie et analysée. Au vu du nombre de Parties n'ayant pas pu respecter le délai imparti et ayant demandé l'assistance et le suivi du Secrétariat, il ne semble pas pratique de fixer pour le moment une nouvelle série de dates butoirs pour le processus législatif.

Recommandations

16. Parties ayant une date butoir fixée au 31 mars 2003

Le Secrétariat propose que le Comité permanent:

- a) Examine, à sa 51^e session, les progrès législatifs accomplis par l'Afrique du Sud et le Cameroun; et
- b) Recommande une suspension des transactions commerciales portant sur des spécimens d'espèces CITES avec le Mozambique, le Panama et la République dominicaine.

17. Parties ayant une date butoir fixée au 31 décembre 2003

Le Secrétariat propose que le Comité permanent:

- a) Examine, à sa 51^e session, les progrès législatifs accomplis par les pays suivants: Bahamas, Bangladesh, Barbade, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burundi, Chili, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Chypre, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Estonie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Israël, Jordanie, Kenya, Madagascar, Malaisie, Mali, Monaco, Namibie, Népal, Niger, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Venezuela et Zambie.
- b) Recommande des restrictions aux transactions commerciales portant sur des spécimens d'espèces CITES avec les pays suivants: Afghanistan, Algérie, Belize, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Comores, Djibouti, Erythrée, Grenade, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Kazakhstan, Malawi, Maurice, Maroc, Pakistan, Philippines, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone et Tchad.
- c) Ecrive à la Chine, à Madagascar, à la Malaisie et au Pérou, qui ont des volumes importants de spécimens d'espèces CITES dans le commerce international, les priant instamment d'accorder une attention prioritaire à l'élaboration d'une législation adéquate.

18. Parties ayant une date butoir fixée au 30 juin 2004

Le Secrétariat propose que le Comité permanent:

- a) Examine, à sa 51^e session, les progrès législatifs accomplis par les pays suivants: Antigua-et-Barbuda, Bélarus, Cambodge, Géorgie, Lettonie, Mongolie, Myanmar, Iles Pitcairn, Sainte-Hélène et ses dépendances, et les Iles de la Géorgie du Sud et de Sandwich du Sud¹ et Swaziland.
- b) Envisage les mesures appropriées, pouvant inclure des restrictions aux transactions commerciales portant sur des spécimens d'espèces CITES pour l'Arabie saoudite, la Dominique, la Mauritanie, la Somalie et l'Ouzbékistan

¹ Il existe un différend entre les Gouvernements argentin et britannique concernant la souveraineté sur les Iles Falkland (Malvinas).

19. Parties et territoires dépendants sans date butoir

Le Secrétariat recommande que le Comité permanent:

- a) Fixe une date butoir à laquelle le Nigéria devrait avoir adopté une législation adéquate.
- b) Fixe une date butoir à laquelle le Paraguay devrait avoir soumis un plan de législation CITES et une date butoir à laquelle il devrait avoir adopté une législation adéquate.
- c) Charge le Secrétariat d'aborder la question des nouvelles Parties et territoires dépendants sans date butoir dans le rapport sur le projet sur les législations nationales qu'il soumettra à la 13^e session de la Conférence des Parties.

Etat de la législation de Parties et de territoires dépendants pour l'application de la CITES
(au 15 janvier 2004)

ISO	Pays	Catégorie	Plan	Projet	Adoptée	Date butoir	Dép.
AF	Afghanistan	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
ZA	Afrique du Sud	2	Oui	Oui	Non	31/03/2003	
AL	Albanie	p					
DZ	Algérie	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
DE	Allemagne	1					
AG	Antigua-et-Barbuda	3	Oui	Non	Non	30/06/2004	
AN	Antilles néerlandaises	p					NL
SA	Arabie saoudite	3	Non	Non	Non	30/06/2004	
AR	Argentine	1					
AW	Aruba	p					NL
AU	Australie	1					
AT	Autriche	1					
AZ	Azerbaïdjan	r					
BS	Bahamas	3	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
GX	Baillage de Guernesey	p					GB
JE	Baillage de Jersey	p					GB
BD	Bangladesh	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
BB	Barbade	3	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
BY	Bélarus	3	Oui	Non	Non	30/06/2004	
BE	Belgique	1					
BZ	Belize	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
BJ	Bénin	2	Non	Non	Non	31/12/2003	
BM	Bermudes	2					GB
BT	Bhoutan	r					
BO	Bolivie	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
BW	Botswana	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
BR	Bésil	2r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
BN	Brunéi Darussalam	3	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
BG	Bulgarie	2r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
BF	Burkina Faso	2	Non	Non	Non	31/12/2003	
BI	Burundi	3	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
KH	Cambodge	3	Oui	Oui	Non	30/06/2004	
CM	Cameroun	2	Oui	Oui	Non	31/03/2003	
CA	Canada	1					
CL	Chili	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	

ISO	Pays	Catégorie	Plan	Projet	Adoptée	Date butoir	Dép.
CN	Chine	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
CY	Chypre	3	Oui	Non	Non	31/12/2003	
CO	Colombie	1					
KM	Comores	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
CG	Congo	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
CR	Costa Rica	1					
CI	Côte d'Ivoire	3	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
HR	Croatie	2					
CU	Cuba	1					
DK	Danemark	1					
DJ	Djibouti	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
DM	Dominique	3	Non	Non	Non	30/06/2004	
EG	Egypte	1					
SV	El Salvador	2	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
AE	Emirats arabes unis	3r	Oui	Oui	Oui	31/12/2003	
EC	Equateur	2r	Oui	Oui	Oui	31/12/2003	
ER	Erythrée	2	Non	Non	Non	31/12/2003	
ES	Espagne	1					
EE	Estonie	2r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
US	Etats-Unis d'Amérique	1					
ET	Ethiopie	1					
MK	Ex-République yougoslave de Macédoine	2					
RU	Fédération de Russie	1					
FJ	Fidji	1					
FI	Finlande	1					
FR	France	1					
GA	Gabon	3r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
GM	Gambie	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
GE	Géorgie	3	Oui	Non	Non	30/06/2004	
GH	Ghana	3	Oui	Non	Non	31/12/2003	
GI	Gibraltar	1					GB
GR	Grèce	1					
GD	Grenade	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
GL	Groenland	p					DK
GP	Guadeloupe	1					FR
GU	Guam	1					US
GT	Guatemala	1					
GN	Guinée	2	Oui	Oui	Non	31/12/2003	

ISO	Pays	Catégorie	Plan	Projet	Adoptée	Date butoir	Dép.
GQ	Guinée équatoriale	2	Non	Non	Non	31/12/2003	
GW	Guinée-Bissau	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
GY	Guyana	2r					
GF	Guyane française	1					FR
HN	Honduras	2r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
HK	Hong Kong	1					CN
HU	Hongrie	2r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
IM	Ile de man	2					GB
KY	Iles Caïmanes	2					GB
GS	Iles de la Géorgie du Sud et de Sandwich du Sud	3	Oui	Non	Non	30/06/2004	*
FK	Iles Falkland (Malvinas)	3					*
FO	Iles Féroé	p					DK
MP	Iles Mariannes du Nord	1					US
PN	Iles Pitcairn	3r	Non	Non	Oui	30/06/2004	GB
VG	Iles Vierges britanniques	2					GB
VI	Iles vierges des Etats-Unis	1					US
WF	Iles Wallis-et-Futuna	p					FR
IN	Inde	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
ID	Indonésie	2r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
IR	Iran (République islamique d')	1					
IE	Irlande	r					
IS	Islande	p					
IL	Israël	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
IT	Italie	1					
LY	Jamahiriya arabe libyenne	p					
JM	Jamaïque	2r	Non	Non	Oui	30/06/2004	
JP	Japon	1					
JO	Jordanie	3r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
KZ	Kazakhstan	2	Non	Non	Non	31/12/2003	
KE	Kenya	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
KW	Koweït	r					
LS	Lesotho	p					
LV	Lettonie	3r	Non	Non	Oui	30/06/2004	
LR	Libéria	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
LI	Liechtenstein	1					
LT	Lituanie	p					
LU	Luxembourg	1					
MO	Macao	p					CN

ISO	Pays	Catégorie	Plan	Projet	Adoptée	Date butoir	Dép.
MG	Madagascar	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
MY	Malaisie	2	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
MW	Malawi	2	Non	Non	Non	31/12/2003	
ML	Mali	3r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
MT	Malte	1					
MA	Maroc	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
MQ	Martinique	1					FR
MU	Maurice	2	Non	Non	Non	31/12/2003	
MR	Mauritanie	3	Non	Non	Non	30/06/2004	
YT	Mayotte	p					FR
MX	Mexique	1					
MC	Monaco	2	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
MN	Mongolie	3r	Oui	Oui	Oui	30/06/2004	
MS	Montserrat	2					GB
MZ	Mozambique	3	Non	Non	Non	31/03/2003	
MM	Myanmar	3r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
NA	Namibie	2	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
NP	Népal	3	Oui	Non	Non	31/12/2003	
NI	Nicaragua	1					
NE	Niger	3	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
NG	Nigéria	2					
NO	Norvège	1					
NC	Nouvelle-Calédonie	p					FR
NZ	Nouvelle-Zélande	1					
UG	Ouganda	3	Oui	Non	Non	31/12/2003	
UZ	Ouzbékistan	3	Non	Non	Non	30/06/2004	
PK	Pakistan	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
PA	Panama	2	Oui	Oui	Non	31/03/2003	
PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée	2	Non	Oui	Non	31/12/2003	
PY	Paraguay	2					
NL	Pays-Bas	1					
PE	Pérou	2	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
PH	Philippines	2	Non	Non	Non	31/12/2003	
PL	Pologne	1					
PF	Polynésie française	p					FR
PR	Porto Rico	1					US
PT	Portugal	1					
QA	Qatar	r					
SY	République arabe syrienne	r					

ISO	Pays	Catégorie	Plan	Projet	Adoptée	Date butoir	Dép.
CF	République centrafricaine	3	Oui	Non	Non	31/12/2003	
KR	République de Corée	1					
MD	République de Moldova	p					
CD	République démocratique du Congo	1					
DO	République dominicaine	3	Oui	Oui	Non	31/03/2003	
CZ	République tchèque	1					
TZ	République-Unie de Tanzanie	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
RE	Réunion	1					FR
RO	Roumanie	1					
GB	Royaume-Uni	1					
RW	Rwanda	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
SH	Sainte-Hélène et ses dépendances	3r	Non	Non	Oui	30/06/2004	GB
LC	Sainte-Lucie	2	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
KN	Saint-Kitts-et-Nevis	2	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
PM	Saint-Pierre-et-Miquelon	p					FR
VC	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
AS	Samoa américaines	1					US
ST	Sao Tomé-et-Principe	p					
SN	Sénégal	3r					
CS	Serbie-et-Monténégro	p					
SC	Seychelles	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
SL	Sierra Leone	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
SG	Singapour	1					
SK	Slovaquie	1					
SI	Slovénie	2					
SO	Somalie	3	Non	Non	Non	30/06/2004	
SD	Soudan	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
LK	Sri Lanka	3	Oui	Non	Non	31/12/2003	
SE	Suède	1					
CH	Suisse	1					
SR	Suriname	2r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
SZ	Swaziland	3	Oui	Non	Non	30/06/2004	
TD	Tchad	3	Non	Non	Non	31/12/2003	
IO	Territoire britannique de l'océan Indien	p					GB
TH	Thaïlande	1					
TG	Togo	2r	Non	Non	Oui	31/12/2003	

ISO	Pays	Catégorie	Plan	Projet	Adoptée	Date butoir	Dép.
TT	Trinité-et-Tobago	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
TN	Tunisie	2	Non	Oui	Non	31/12/2003	
TR	Turquie	1					
UA	Ukraine	2					
UY	Uruguay	2	Oui	Oui	Non	31/12/2003	
VU	Vanuatu	1					
VE	Venezuela	2r	Non	Non	Oui	31/12/2003	
VN	Viet Nam	1					
YE	Yémen	3r					
ZM	Zambie	2	Oui	Non	Non	31/12/2003	
ZW	Zimbabwe	1					

Notes

ISO Code ISO à deux lettres du pays

Catégorie p = législation à soumettre au Secrétariat
r = législation adoptée, en cours d'examen afin de déterminer ou de réviser la catégorie

Plan Plan de législation CITES soumis au Secrétariat

Projet Projet de législation soumis au Secrétariat pour commentaire

Adoptée Législation adoptée soumise au Secrétariat pour examen

Date butoir Date butoir à laquelle une législation adéquate devrait être adoptée, comme décidé par la Conférence des Parties et le Comité permanent

Dép. Code ISO à deux lettres de l'Etat dont dépend le territoire
* Il existe un différend entre les Gouvernements argentin et britannique concernant la souveraineté sur les Iles Falkland (Islas Malvinas)